



Stage de formation syndicale « Enfants migrant·e·s à l'école : *Face à la précarité, enseigner et accompagner*»

le mardi 3 mars 2026 à la Bourse du travail

32 avenue de l'Europe 38100 Grenoble Grenoble

de 8h 30 à 16h30

Il s'agit d'un stage d'information syndicale ouvert aux personnes syndiquées et non-syndiquées, organisé conjointement par des syndicats de l'éducation nationale: la CNT éducation, la FSU, SUD éducation, la CGT éduc'action. C'est un stage pour nous former, nous rencontrer et organiser la défense des enfants, de leurs familles et des jeunes migrant·e·s.

Pourquoi cette formation ?

Nombre de personnes migrantes vivent en France un parcours d'obstacles permanents pour faire reconnaître leurs droits. La chasse aux personnes sans-papiers s'est installée dans la durée et la loi Asile et Immigration vient encore plus complexifier la vie des exilé·e·s. Parmi ces migrant·e·s, des enfants, arrivé·e·s seul·e·s ou en famille, doivent évidemment pouvoir bénéficier du droit à la scolarisation, à une éducation et à un accompagnement social dans de bonnes conditions.

Pourtant, de multiples façons, ces droits sont de plus en plus bafoués. Enseignant·e·s, autres personnels de l'éducation nationale, parent·e·s d'élèves et élèves s'organisent donc pour les soutenir et les défendre, notamment à travers les syndicats et le Réseau Éducation Sans Frontières.

Quel contenu ?

Le stage permettra de mieux connaître les parcours scolaires des enfants migrant·e·s, l'accompagnement social auquel iels peuvent prétendre avec leur famille, les obstacles rencontrés, les réussites, les droits des personnes migrantes, la juridiction sur le droit au séjour, les droits et

devoirs des enseignant.e.s, ainsi que la manière d'aider ces élèves et leurs familles en facilitant les liens avec les réseaux et organisations existants. Des revendications avaient été élaborées lors de stages précédents : elles restent à approfondir et surtout à défendre.

Les formations et débats seront nourris d'interventions par des enseignant.e.s du primaire comme du secondaire notamment d'UPE2A (Unité Pédagogique pour les Élèves Allophones Arrivants), d'un.e avocat.e spécialisé.e en droit des étranger.e.s, de militant·e·s de collectifs et associations luttant pour l'accès aux droits des personnes étrangères.

Un temps plus libre d'échanges et de rencontres aura lieu à l'occasion du repas de midi.

À qui s'adresse cette formation ?

L'accueil des enfants migrant.e.s au sein des établissements scolaires est l'affaire de tous et toutes : ATSEM, AESH, AED, AS, PSY EN, personnel de santé et administratifs, enseignant.e.s.

Quelles modalités de participation ?

La formation est gratuite et accessible à toute personne, y compris non-syndiquée.

Dans l'éducation nationale, comme dans la fonction publique territoriale, chaque fonctionnaire ou agent·e non titulaire, syndiqué·e ou non syndiqué·e, peut bénéficier de 12 jours de formation syndicale par an, fractionnables à volonté (une journée minimum).

Il faut déposer sa demande au minimum 30 jours (calendaires) avant le début du stage auprès de son employeur. Pour information, il n'est pas obligatoire de mettre l'intitulé de la formation : l'employeur·se n'est pas tenu d'être informé·e de son contenu.

→ L'absence de réponse de l'administration à 15 jours du stage vaut pour accord.

Si vous souhaitez participer au stage, et en fonction des places disponibles, nous vous transmettrons un modèle de demande que vous pourrez renvoyer à votre supérieur·e : DASEN, rectrice, IEN, principal·e, proviseur·e, employeur.

**VENEZ NOMBREUSES ET NOMBREUX, avec vos expériences,
vos idées, vos outils, vos doutes, vos questions...**

Pour vous inscrire :

SI VOUS ÊTES INTÉRESSÉ·E : PRÉ-INSCRIVEZ-VOUS sur le formulaire suivant (avant le vendredi 30 janvier):

<https://framaforms.org/inscription-stage-intersyndical-enfants-migrantes-a-lecole-mardi-3-mars-2026-1710151142>

Le nombre de places étant limité, nous vous enverrons ensuite confirmation de votre inscription avec la demande officielle de congé à renvoyer à votre supérieur (avant le 3 février).

En cas de besoin, n'hésitez pas à contacter un des syndicats organisateurs en mettant en objet de votre mail « Formation enfants et jeunes migrants à l'école » :
educ.38@cnt-f.org ; fsu38@fsu.fr ; isere@sudeducation.org, 38@cgteduc.fr